

BRO-VIGOUDENN - Le Pays Bigouden - Finistère Sud - Bretagne

Au XVII^{ème} siècle, le manoir de Kergoz est possédé par l'érudit historien et généalogiste, Guy Autret de Missirien, curieuse et sympathique figure de gentilhomme bas-breton. Il avait acheté ce domaine, par contrat du 3 Octobre 1642, à Corentin du Pou et Marguerite Bernard, sieur et dame de Kermoguer, pour la somme de 5.250 livres. Guy Autret était né en 1592 au manoir de Lézoualc'h en Goulien, et c'est le féroce et sanguinaire pillard des guerres de la Ligue, Guy Eder de la Fontenelle, qui devait le tenir sur les fonts baptismaux. Par bonheur, le filleul ne marchera pas sur les traces de son redoutable compère, car il fut un homme éminemment pacifique. Guy Autret venait passer la belle saison dans son manoir de Kergoz ou à la Villeneuve, une autre gentilhommière de Plomeur. L'hiver, il se réfugiait dans son manoir de Lézergué, en Ergué-Gabéric, agréablement enfoui au creux d'un vallon et là, il se plongeait avec délices dans l'étude des chartes poussiéreuses et des vieux titres de famille. La Société Archéologique du Finistère peut, à juste titre, le considérer comme son lointain pionnier et son modèle. En relations aussi avec le célèbre généalogiste D Hozier, il était de même correspondant de la célèbre Gazette de France, fondée en 1631 par Théophraste Renaudot, et il fut ainsi le premier journaliste de la Basse-Bretagne. Le seigneur de Kergoz aimait à témoigner aux gens du peuple des sentiments de bienveillante amitié, et il prenait part volontiers aux événements marquants de leur existence : ainsi, le 17 Juillet 1645, lors du mariage à Plomeur de Guillaume Cosquer, du Guilvinec, avec Marie Certain, de Combrit, voyons-nous la présence auprès des jeunes époux de haut et puissant Messire Guy Autret, chevalier de l'ordre du Roy, seigneur de Missirien, Lézergué et Kergoz. Le bon Guy Autret, seigneur du Guilvinec, devait mourir à Paris en 1660.

y.tanneau extrait revue dialogue mai 1975

[Bro-Vigoudenn !](#)

Guide web du Pays Bigouden. [Combrit-Sainte-Marine](#) | [Gourlizon](#) | [Guiler-sur-Goyen](#) | [Guilvinec](#) | [Ile-Tudy](#) | [Landudec](#) | [Loctudy](#) | [Penmarch](#) | [Peumerit](#) | [Plobannalec](#) | [Plogastel-Saint-Germain](#) | [Plomeur](#) | [Plonéour-Lanvern](#) | [Plovan](#) | [Plozévet](#) | [Pont-L Abbé](#) | [Pouldreuzic](#) | [Saint-Jean-Trolimon](#) | [Treffiagat](#) | [Tréguennec](#) | [Tréméoc](#) | [Tréogat](#)